



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LFP

Auteur : **Arnaud ROUGER** Date : **Jeudi 21 mars 2024**

Libre Interne à la LFP Interne au service Confidentiel

Réunion du	21/03/2024 à 11h00
Présidée par	M. Vincent LABRUNE

Présents avec voix délibérative MM. Nasser AL KHELAÏFI, Jean-Pierre CAILLOT, Loïc FERY, Alain GUERRINI, Bernard JOANNIN, Waldemar KITA, Marc KELLER, Olivier LAMARRE, Pablo LONGORIA, Max MARTY, Pierre-Olivier MURAT, Laurent NICOLLIN, Joseph OUGHOURLIAN, Jean-Pierre RIVERE, Philippe PIAT, Mme Lola PIERRÈS, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND David TERRIER.

Présents avec voix consultative M. Arnaud ROUGER

Excusés M. Philippe DIALLO
MM. Raymond DOMENECH (*représenté par Pierre REPELLINI*), Olivier LAMARRE (*représenté en deuxième partie de réunion par Eric ROLLAND*), Gervais MARTEL (*représenté par Laurent NICOLLIN*), François MORINIERE (*représenté par Alain GUERRINI*), Karl OLIVE (*représenté par Vincent LABRUNE*), Dmitry RYBOLOVLEV (*Nasser AL KHELAIFI*)

Assistent MMe Stéphanie BOURDAIS, Marie-Hélène PATRY
MM. Jérôme BELAYGUE, Julien GILLET, Benjamin MOREL, Jérôme CAZADIEU, Mathieu FICOT, Benjamin VIARD

Assiste en partie M. Hubert FOURNIER, Directeur technique national de la FFF



1. Adoption du précédent procès-verbal

Le Conseil,

Adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2024.

2. Naming de la Ligue 1

Vincent LABRUNE indique en préambule que les négociations conduites pour le naming de la Ligue 1 ont été longues mais très fructueuses et il tient à souligner les marques d'intérêt qui lui ont été témoignées sur ce dossier.

La conclusion d'un accord avec McDonald's, un nouveau partenaire va être présenté aux membres et Vincent LABRUNE souligne le caractère historique de la qualité de ce partenaire titre ainsi que des montants proposés.

Benjamin MOREL prend le relai pour présenter les détails de l'accord proposé au Conseil d'administration en commençant par un rappel des chiffres clés de McDonald's. Il poursuit en précisant les motivations de McDonald's qui souhaite travailler la proximité et la complicité avec la marque, renforcer la marque employeur et faire vivre un ancrage local et culturel commun.

Du côté de la LFP, Benjamin MOREL explique qu'il s'agit d'un accord avec une des marques les plus puissantes au monde, leader au global sur son marché et pour laquelle le marché français est le deuxième derrière les Etats-Unis. McDonald's est aussi un partenaire global de la FIFA depuis 1994, mais soutient déjà plus de 200 clubs en France, professionnels ou amateurs. Ce nouveau partenaire titre, dont l'association avec la Ligue 1 sera plus visible que jamais, se traduit par un apport financier majeur de 30M€ par saison de 2024/2025 à 2026/2027, soit une augmentation de 87% par rapport au contrat actuel.

Benjamin MOREL conclut en détaillant les droits marketing (visibilité, digital, activations, etc) contenus dans ce nouvel accord en précisant qu'ils sont particulièrement en ligne avec l'approche historique avec Uber Eats. Ces droits seront présentés aux directions commerciales des clubs dans les jours à venir.



Le Conseil,

Après avoir félicité chaleureusement le Président de la LFP et les équipes de LFP Media pour la qualité historique de cet accord,

Approuve le nouveau partenariat avec McDonald's dans les conditions présentées ci-avant.

3. Identité de marques

Vincent LABRUNE rappelle aux membres du Conseil d'administration l'importance de ce sujet pour la modernisation des marques des compétitions afin de mieux répondre aux enjeux de développement national et international par une identité plus forte et assumée.

Benjamin MOREL détaille ensuite la réflexion et les travaux qui ont été menés sur l'architecture de marque pour nos championnats (ambition, croyance, mission, USP, valeurs, personnalité, etc.). Ce travail fondamental de positionnement de la Ligue 1 et de la Ligue 2 permettra de décliner cette nouvelle marque de manière forte et cohérente. Un des premiers chantiers est l'identité visuelle de la Ligue 1 et la Ligue 2. Benjamin MOREL a ensuite dévoilé le nouveau logo symbole d'une Ligue 1 plus moderne et iconique. Ce signe affirme sa singularité par la mise en valeur du 1 associé au L. Il se joue en contreforme avec le L dans le 1. « L1 » est un terme très employé par les fans. Ce nouveau logo présente ainsi deux niveaux de lecture et dessine une griffe forte et simple, un emblème fédérateur.

Ce symbole s'inscrit parfaitement dans la nouvelle identité de marque, très actuelle et modulaire, pour que chacun, clubs comme fans, puisse se l'approprier. L'ensemble des supports de visibilité de la marque seront ainsi renouvelés, avec une nouvelle typographie propriétaire utilisée sur l'ensemble des supports de la Ligue (habillage TV, digital, app, maillots, etc.), une nouvelle palette colorielle et un nouveau système graphique. Tous ces éléments seront présentés dans un second temps, lors de la prochaine intersaison et les équipes de la Ligue sont au contact des clubs, notamment sur les flocages maillots.

Le logo de la Ligue 2 répond à la même logique pour une meilleure harmonie des deux compétitions.

Le Conseil,

Remercie les équipes de LFP Media pour le travail fourni et la présentation effectuée.



4. Challenge des centres de formation

Benjamin VIARD et Hubert FOURNIER présentent les travaux menés depuis la dernière réunion du Conseil d'administration pour répondre à deux objectifs :

1. Donner du temps de jeu à des jeunes joueurs des centres de formation qui intègrent les équipes premières mais ne jouent pas (ou peu) lors des rencontres officielles ;
2. Organiser cette compétition « originale » & « pilote » dès la saison 2024/25

Pour ce faire, les réflexions sont conduites conjointement par un Comité de pilotage composé des services concernés de la FFF et de la LFP avec 4 groupes de travail (Juridique, Format & Calendrier, Business et Organisation)

A ce stade, les grands principes ont été présentés concernant :

- les conditions de participations (quels centres de formations ?, quels joueurs ? et quel encadrement ?),
- l'organisation de la compétition (phase de poule et phase finale, Commission compétente, arbitrage, discipline ou mutation),
- le marketing & le développement économique (identité de la compétition et communication, production TV et partenariat).

Le Conseil,

Se félicite du projet présenté et réaffirme la volonté qu'il puisse avancer pour le début de saison prochaine,

Rappelle que ce challenge devrait être hermétique, dans la mesure du possible, sur les questions disciplinaires, en dehors des cas les plus graves qu'il conviendra de bien définir.

5. Questions diverses

5.1 Calendrier des rencontres des clubs européens

Arnaud ROUGER présente au Conseil d'administration le calendrier de fin de saison des clubs encore engagés en compétitions européennes tout en rappelant l'objectif commun de leur permettre d'être le plus performant possible compte tenu des enjeux liés au coefficient UEFA et au développement de la Ligue 1 à l'international.



Dans ce cadre, les clubs ont formulé des demandes visant à aménager leur calendrier au moment des 1/4 de finale des compétitions européennes en décalant leurs matchs de la 29^{ème} journée le 24 avril entre la 30^{ème} et 31^{ème} journées de Ligue 1.

Lors de la séance d'aujourd'hui, Arnaud ROUGER indique qu'il s'agit de traiter l'aménagement du calendrier au moment des 1/4 étant entendu qu'en fonction du parcours des clubs français, la question pourrait se poser également pour les 1/2 finales.

Un large échange de vues intervient ensuite au cours duquel les participants rappellent en effet leur attachement à l'objectif commun de performance des clubs européens et la nécessité d'aménager leur calendrier tout en insistant sur les conséquences pour leurs adversaires avec les enjeux de fin de saison qu'il ne faut pas négliger. A ce titre, les membres du Conseil d'administration demandent que soit prise en compte cette question tout en étant conscients des engagements pris avec les diffuseurs notamment.

Le Conseil,

Agissant dans le cadre de l'article 22 des statuts et 411 du règlement administratif de la LFP, fixe le calendrier des rencontres des clubs européens de la 29^{ème} journée dans les conditions suivantes :

Mercredi 24 avril 2024 à 19h00

FC Lorient – Paris Saint-Germain
AS Monaco – LOSC Lille

Mercredi 24 avril 2024 à 21h00

Olympique de Marseille – OGC Nice

Prend note des remerciements adressés en séance, par le Paris-Saint Germain et l'Olympique de Marseille, à l'attention de leurs adversaires et au Conseil d'administration pour ces aménagements.

5.2 Mercato d'été

Benjamin VIARD informe les membres du Conseil d'administration des réflexions en cours au niveau des autres Ligues pour une harmonisation de la période des transferts avec une fin anticipée autour du 15 août. Il précise que les discussions s'accordent pour dire que cette harmonisation ne sera possible que si au moins l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la France et l'Arabie Saoudite sont alignés.



Dans cet objectif, il est donc important de recueillir l'avis du Conseil d'Administration pour connaître les orientations à défendre.

Le Conseil,

Se prononce au soutien de cette initiative qui pourrait conduire à une fin anticipée de la période estivale des transferts, sous réserve d'un accord unanime des 6 ligues énoncées ci-dessus.

5.3 US Concarneau

Loïc FERY fait part des sollicitations qu'il a reçues de la part des dirigeants de l'US Concarneau afin que soit étudié de nouveau leur dossier de licence club.

Vincent LABRUNE précise qu'il a reçu à la LFP une délégation de l'US Concarneau comprenant les dirigeants du club et des élus locaux afin d'assurer la LFP de la détermination des acteurs locaux pour la rénovation du Stade Guy PIRIOU. A cette occasion, il a rappelé le cadre juridique de la décision précédemment prise par le Conseil d'administration mais a néanmoins informé les membres de cette délégation que le sujet pouvait de nouveau être mis sur la table.

Le Conseil,

Prend note des éléments présentés et transmet le dossier au Collège de Ligue 2 afin de recueillir son avis sur ce sujet impactant la répartition entre les clubs de la Ligue 2.

Vincent LABRUNE
Président